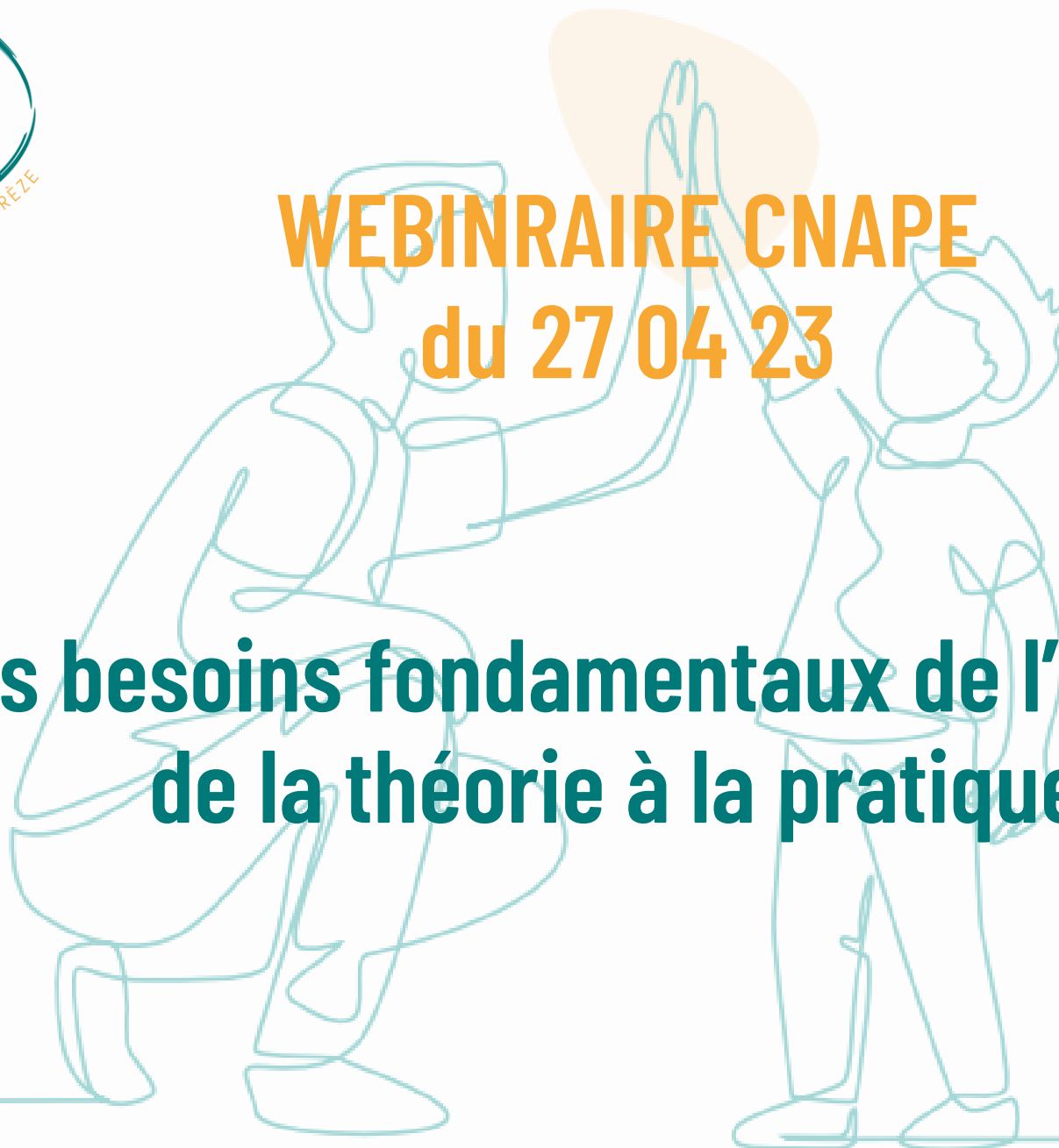


WEBINRAIRE CNAPE du 27 04 23

**Les besoins fondamentaux de l'enfant :
de la théorie à la pratique.**



La raison d'être du projet

- Une transformation du modèle sociétal,
- Une ambition forte du législateur sur les besoins de l'enfant avec un effet sur la mission de la PE,
- Défiance des populations / institutions,
- Des situations cumulant des problématiques multiples et complexes,
- Notre impuissance face à certaines situations complexes,

Témoignage d'une expérience contextualisée.

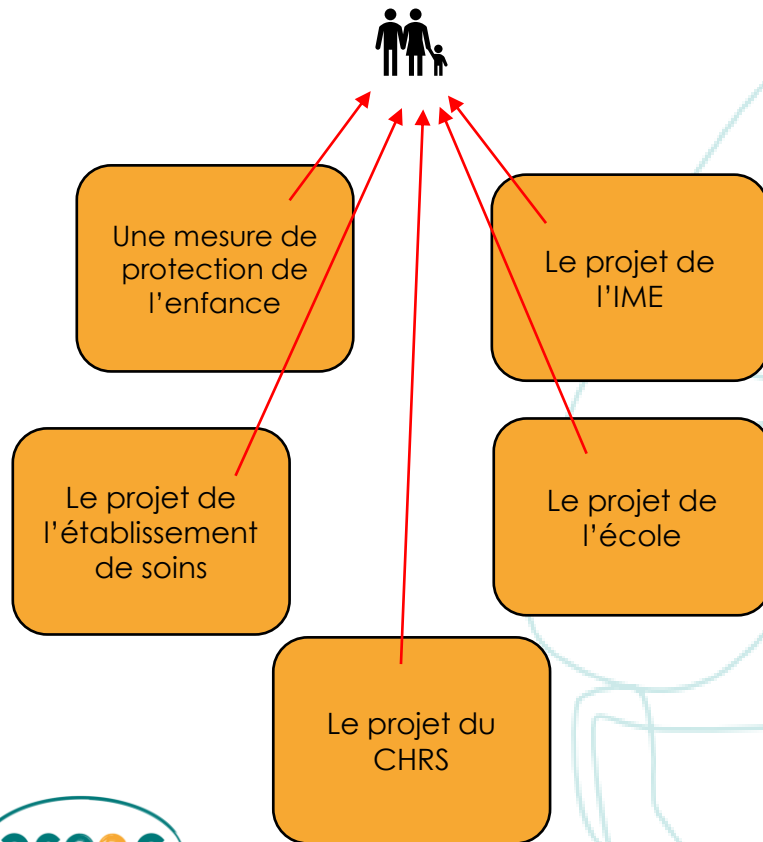
Les objectifs des mesures éducatives

- Faire **cesser** la situation de danger,
- Organiser les réponses aux **besoins fondamentaux** des enfants et adolescents en risque de danger ou en danger pour favoriser une **trajectoire développementale** optimale,
- **Soutenir et mobiliser les compétences parentales (si possible)** et familiales plus globalement,
- Mobiliser des **ressources de l'environnement** des personnes accompagnées en s'appuyant sur leur **capacité d'agir**.

De la substitution à la co production du service public pour une désinstitutionnalisation des pratiques et non des dispositifs

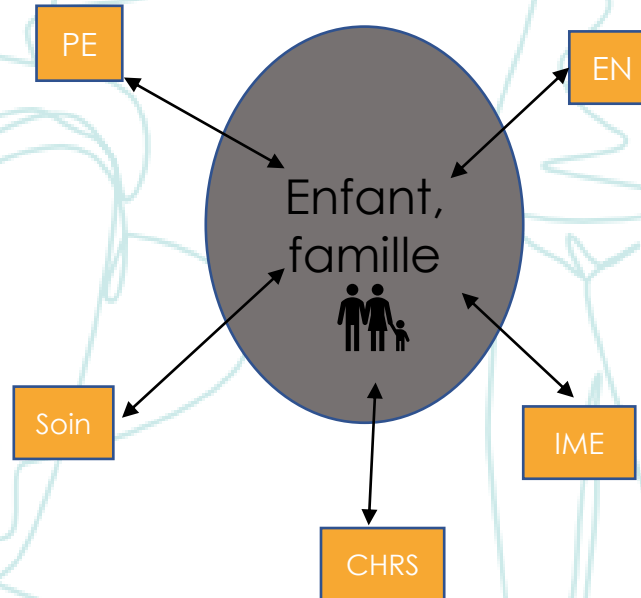
La substitution

Une logique substitutive
Chaque institution a un projet,
La famille s'y conforme
Logique de la loi de 1975



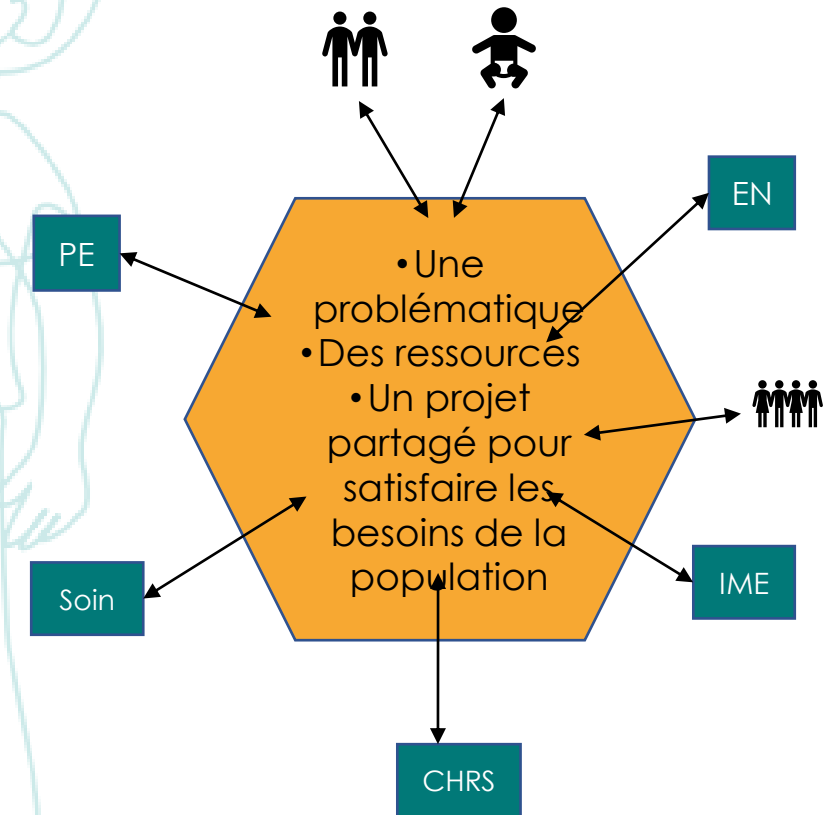
La mise en compétence

Une logique institutionnelle
Un projet avec chaque institution experte,
Le backoffice est réalisé par la famille
Logique de la loi du 2 janvier 2002



La co production du service public

Une logique désinstitutionnalisée
Un projet commun pour satisfaire les BFE
Une mobilisation des pouvoirs d'agir
Logique des lois de la fin des années 2000



UNE ANTENNE TERRITORIALISEE

Action Educative en Milieu Ouvert :

Un travailleur social intervient au domicile de la famille afin d'aider les parents et les conseiller pour répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant.

Service Educatif en Milieu Ouvert avec Hébergement :

Des travailleurs sociaux interviennent intensivement au domicile de la famille afin d'aider les parents et les conseiller pour satisfaire aux besoins fondamentaux et garantir la sécurité des enfants. Les parents peuvent solliciter les travailleurs sociaux 7 jours sur 7, un hébergement ponctuel des enfants est possible.

Les ressources de l'environnement institutionnel, partenarial et familial.

Service Extérieur Jeunes :

Des travailleurs sociaux accompagnent des jeunes de 16 à 21 ans hébergés dans des appartements pour leur permettre de préparer leur autonomie.

Placement Familial :

Une famille d'accueil héberge et s'occupe quotidiennement d'un enfant dont les parents ne sont plus en capacité de garantir la satisfaction des besoins fondamentaux.

Placement Educatif A Domicile :

Des travailleurs sociaux interviennent au domicile de la famille, dans le cadre d'un placement de l'enfant.

Il s'agit d'organiser rapidement, avec les parents, des conditions de vie garantissant la sécurité de l'enfant et la satisfaction de ses besoins fondamentaux.

En cas de besoin, l'enfant peut être accueilli en famille d'accueil, une astreinte est organisée 7 jours sur 7.

Des accueils de jour : des travailleurs sociaux accueillent en journée et soirée des parents et des enfants afin de soutenir la parentalité, médiatiser des relations familiales tendues.

3 antennes
Brive
Tulle
Ussel

Une équipe d'antenne au service du parcours du jeune et de sa famille

Référent de parcours :

Évaluation partagée avec le jeune et sa famille des besoins

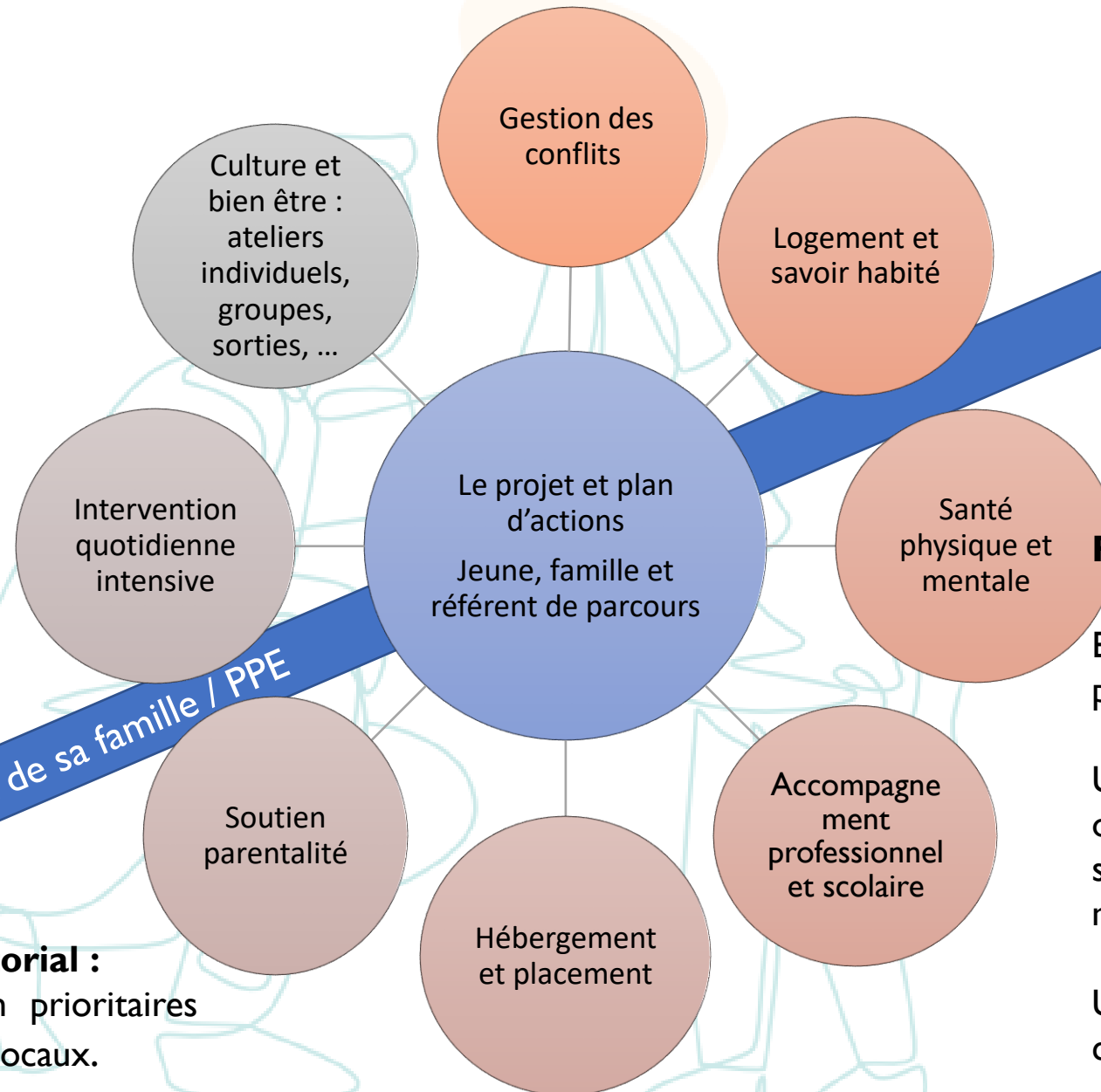
Co-construction du projet et sa mise en œuvre par l'accompagnement du jeune avec l'objectif de répondre à ses besoins fondamentaux.

Évaluation du projet et préparation à la transition et/ou à la fin de l'accompagnement.

Parcours de l'enfant et de sa famille / PPE

Ancrage territorial :

Une mobilisation prioritaires des partenaires locaux.



Référent proximité intensivité :

En articulation avec le référent de parcours.

Une intervention ciblée, au moment opportun, en fonction des besoins spécifiques des jeunes et du type de mesure.

Une intervention en ateliers collectifs ou individuels.

Des antennes et services ASEAC répartis sur l'ensemble du département

Le projet d'organisation par bassins de vie :
522 mineurs

DAAMNA
34 jeunes

Antenne de Tulle
88 mesures
19 AEMO – 50 SAE - 6 SEMOH-
3 PF - 5 PEAD- 5 SEJ

Antenne de Haute-Corrèze
42 mesures
10 AEMO – 25 SAE - 4 SEMOH-
3 PEAD

Antenne de Brive
250 mesures
68 AEMO – 125 SAE - 14 SEMOH-
27 PF- 6 PEAD- 10 SEJ

SIE
151 mineurs en MJIE par an

La recherche formation action (RFA)

Après l'organisation : les pratiques

Une recherche formation action :

Référer les pratiques et l'organisation aux besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfant

Transformer la situation de l'enfant au regard de la caractérisation de la situation de l'enfant (objectifs)

Identifier des cibles de traitement pour mise en œuvre d'actions de protection et de soutien sensibles aux besoins

Élaborer des plans d'actions :

- Être respectueux du **parcours de vie** des enfants,
- Répondre aux **besoins fondamentaux** des enfants et favoriser une **trajectoire développementale** optimale,
- Mobiliser toutes les **parties prenantes** concernées et les ressources de **leur environnement**.

Comment co construire des plans d'actions avec les enfants et leur famille (si possible) et les professionnels qui œuvrent ou concourent à la protection de l'enfance ?

Contexte de départ

RFA Départementale

CNAPE - Fabienne QUIRIAU
Démarche prospective
Observer et accompagner le terrain
Permettre la diffusion des résultats de l'expérimentation

Eliane CORBET

CNAPE - Fabienne QUIRIAU

ASEAC 19

Eliane CORBET
Garante scientifique de la démarche
Accompagne la transformation des pratiques sur la base de nouveaux savoirs

RFA
locale

ASEAC 19
Passer d'un processus organisé par métier à un processus organisé autour du parcours de la personne accompagnée, actrice de son projet

Besoin d'intégrer d'autres acteurs du territoire pour des parcours interinstitutionnels cohérents

Les acteurs mobilisés

LES AVIS DU CESE



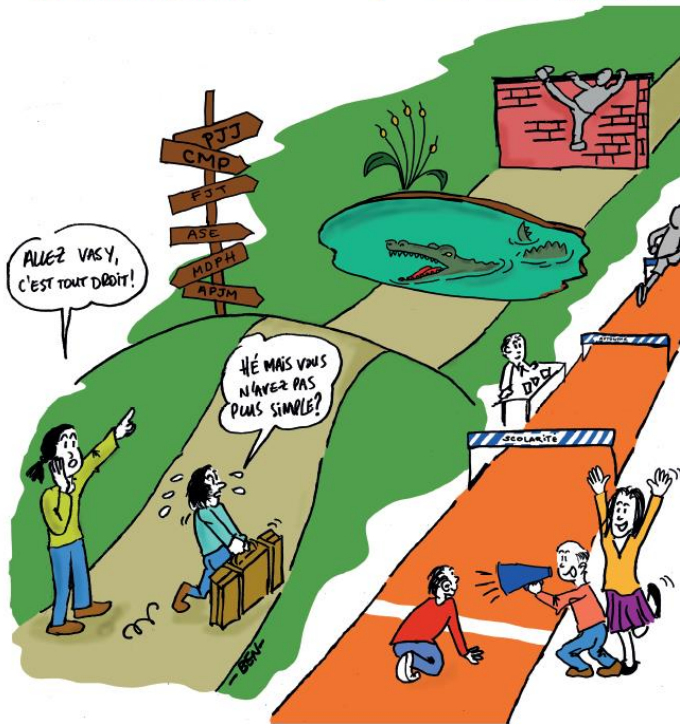
L'enfant et sa famille (si possible) :

les enfants et leur famille (si possible) sont impliquées dans le processus de la recherche.

Les **chercheurs** mettent en œuvre une méthode de recherche participative et collaborative articulant apport théorique et clinique.

Les **professionnels concernés** transforment leurs pratiques sur la base de plan d'action déclinant un PPE.

Les **acteurs institutionnels** : une institution seule ne peut pas répondre à l'ensemble des Besoins Fondamentaux de l'Enfant. Les adhérents de la CNAPE 19 se mobilisent.



Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance

Les principes de la Recherche Formation Action

- Répondre aux **besoins fondamentaux** de l'enfant en protection de l'enfance,
- La définition des BFE sous forme de **classification (E CORBET)**, une nouvelle boussole pour l'action et la transformation des situations, des pratiques et des modalités d'intervention,
- Processus de **transformation** où les acteurs étudient leurs propres actions ou expériences,
- Engager un **aller-retour entre la pratique et la compréhension** théorique de ce qui se transforme dans l'action,
- Travail autour des **situations en cours**,

L'action d'une RFA permet :

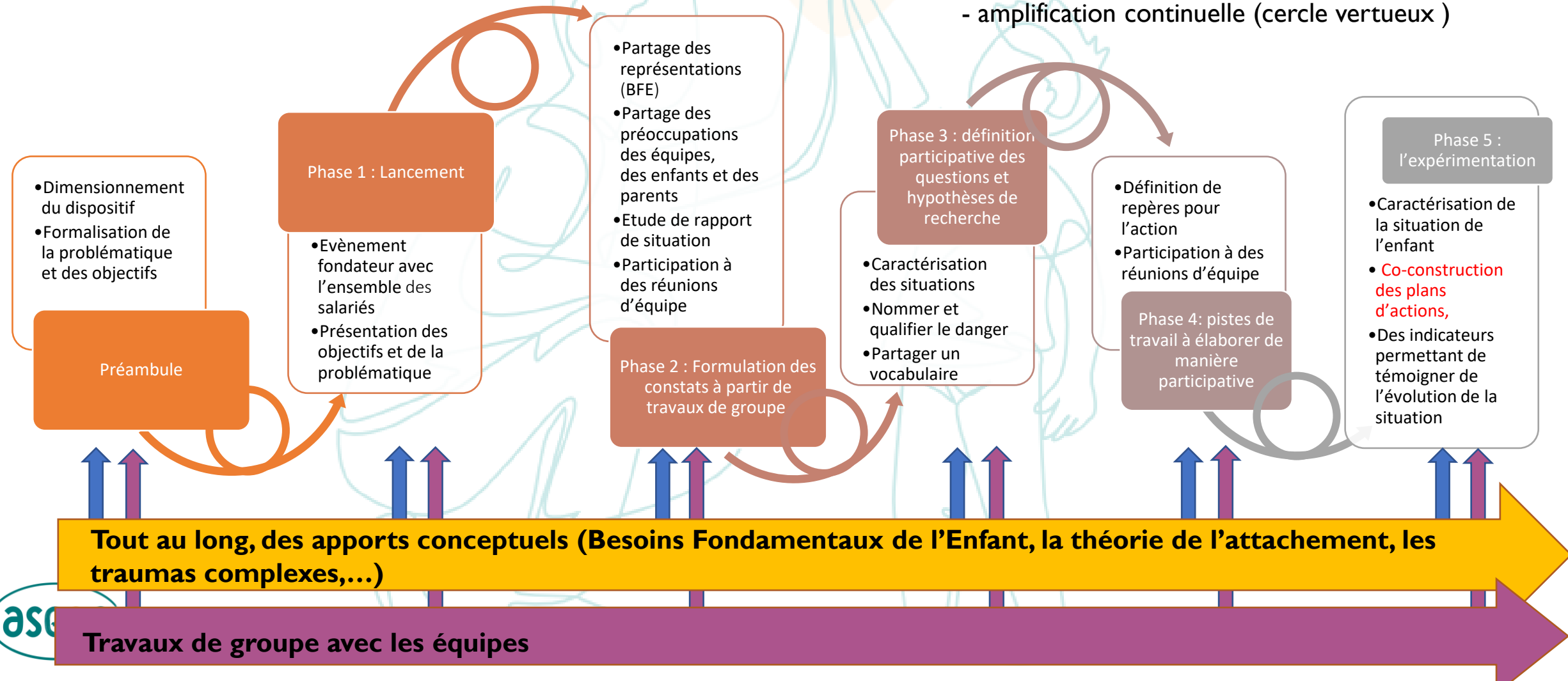
- L'appropriation de **savoirs scientifiques** nouveaux,
- Un appui sur l'expérience professionnelle,
- La traduction opérationnelle d'une évolution des politiques publiques,
- La partage d'un cadre de référence commun et d'analyse,
- Le mobilisation de leviers managériaux pour l'adhésion, la motivation, la mobilisation des équipes.

Les phases de la Recherche Formation Action



Des boucles de rétroactions :

- le résultat d'une action vient enrichir l'étape précédente.
- amplification continue (cercle vertueux)



AUJOURD'HUI

Passage à l'expérimentation du PACS (passage au réel) :

- Période sensible nécessitant un engagement fort du management de proximité et du pilotage du dispositif,
- Période de fragilité interne : doublement du nombre d'enfants accompagnés et instabilité de la chefferie de service en charge des antennes.

Une construction en marchant et une gestion des aléas (décalages et réaménagements) :

- Enjeu de meilleure mobilisation des partenaires (le PACS est partenarial en lien avec le PPE),
- Poursuite de la démarche sur les situations en cours (articulations conceptuelles et pratiques),
- Évaluation des transformations des pratiques et des effets sur les situations.

A line drawing in light blue shows an adult crouching on the left and a child standing on the right. They are both reaching up with their right hands to high-five. A soft, light orange oval is positioned behind their hands, highlighting the point of contact. The background is a light blue gradient.

De la caractérisation de la situation à l'élaboration d'un plan d'action collaboratif et solidaire

AU SERVICE DU PROJET POUR L'ENFANT

Une intervention sensible au trauma

- Une approche sensible au trauma reconnaît :
 - ⇒ la prévalence importante des événements de vie traumatiques parmi les jeunes accueillis
 - ⇒ le défi d'instaurer une relation éducative sécurisée avec des enfants traumatisés
 - ⇒ la nécessité d'une réflexion relative aux pratiques et à l'organisation de l'accueil
 - ⇒ la nécessité de soutenir les personnes qui prennent soin des enfants

LES BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT / E. CORBET

Une approche clinique sensible au trauma

Une approche centrée sur les besoins fondamentaux et sensible au trauma complexe

- ⇒ Soutient le changement de pratiques
- ⇒ Traite directement les séquelles des enfants et des jeunes
- ⇒ Soutient les actions pour une mobilisation des parents
- ⇒ Développe des actions en direction de /ou avec l'environnement
- ⇒ Adapte les systèmes d'accueil ou d'accompagnement

➔ Favoriser les changements chez les jeunes pour un développement favorable.

Une approche clinique intégrée : La notion de cibles de traitement

- **L'enfant protégé à domicile :**
 - ➔ Du côté parent : améliorer la sensibilité, mobiliser les parents pour des réponses adéquates
 - ➔ Du côté enfant : faire l'expérience d'un monde sûr, sensible et prévisible
 - ➔ Du côté de l'environnement : sécurisation du lieu de vie, mobilisation des acteurs.
- **L'enfant protégé et séparé :**
 - ➔ Du côté du suppléant : développer une sensibilité extraordinaire à des besoins développementaux extraordinaires
 - ➔ Du côté de l'enfant : Favoriser un processus de sécurité acquise

LES BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT / E. CORBET

L'impact de la démarche et point de vigilance

Une culture associative centrée sur les besoins, une caractérisation des situations structurées :

- Des magistrats mieux éclairés et un PPE (ou projet personnalisé) mieux étayé,
- Continuité de parcours et cohérence de projet personnalisé,
- Un décalage avec l'environnement (positionnement partenarial, incompréhensions),
- Une meilleure sensibilité aux besoins de l'enfant avec une exigence de qualité des réponses pas toujours en lien avec les moyens.

A line drawing in teal shows two figures high-fiving. The figure on the left is crouching, while the figure on the right is standing. An orange oval highlights the point of contact between their hands.

ECHANGES

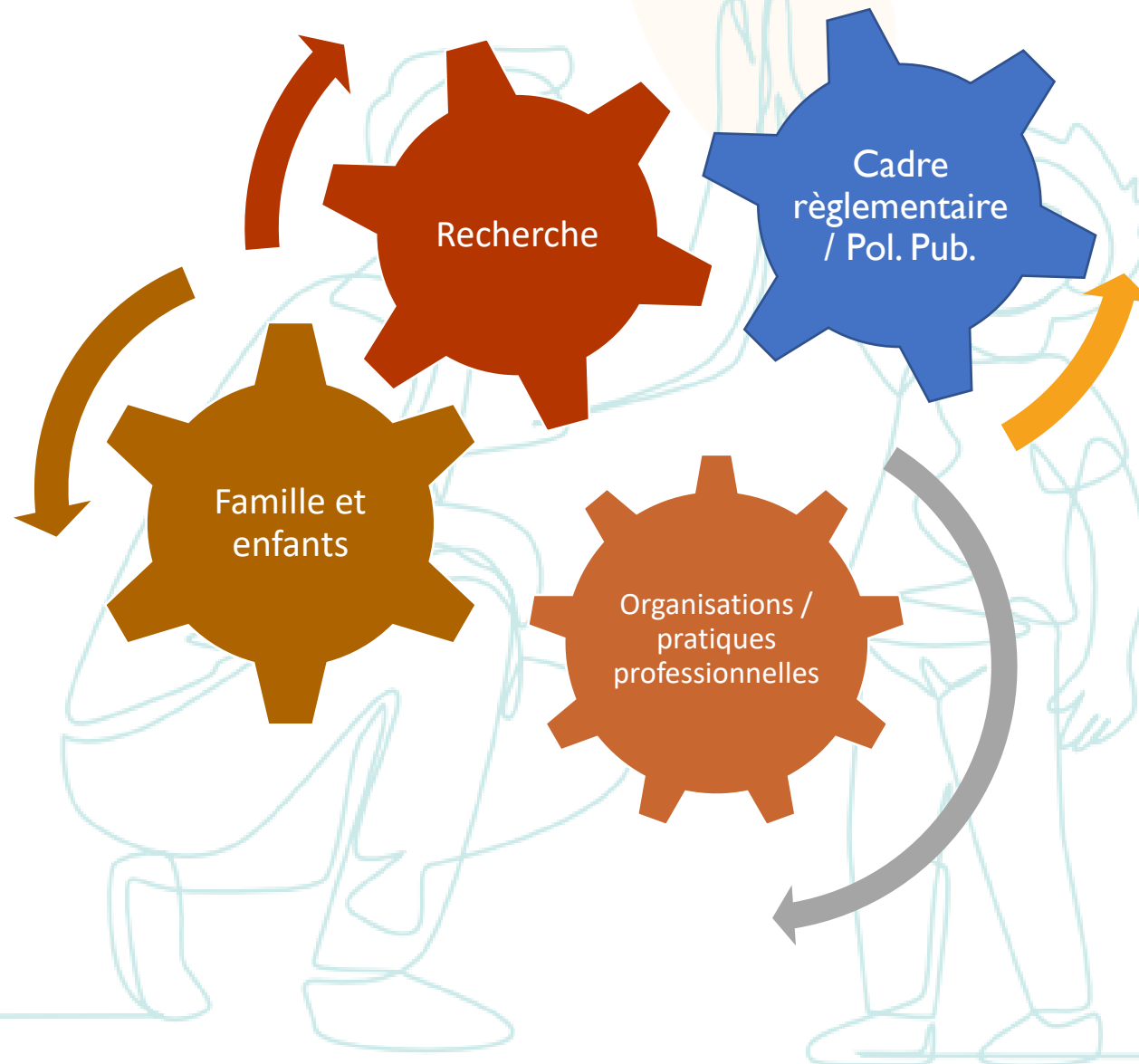
La culture institutionnelle

Selon la commission européenne, les caractéristiques de la « culture institutionnelle » (institutions résidentielles) se définissent comme :

- tenant les bénéficiaires **à l'écart**,
- généralement caractérisée par la **dépersonnalisation** (retrait des effets personnels, signes, symboles de l'individualité) et la **rigidité de la routine** (horaires fixes pour le réveil, repas et activités sans tenir compte des préférences ou des besoins personnels),
- organisant le **traitement en groupe** (sans intimité ou individualisation) et la distance sociale (statut différent entre le personnel et les résidents), **entraînant un comportement passif** (« institutionnalisé »),
- proposant une éthique des **soins paternaliste plutôt qu'interactive**,

Vers une « désinstitutionnalisation » à la française.

multiples acteurs impliqués dans le plan d'action pour la réussite pour le PPE



La finalité : co-construire des plans d'actions qui déclinent le Projet Pour l'Enfant pour répondre à ses besoins fondamentaux et transformer la situation de l'enfant .

Une approche par les besoins fondamentaux

Une définition consensuelle des besoins fondamentaux traduit dans un référentiel HAS,

Mobilisation des parents à la réponse aux besoins fondamentaux de l'enfants,

L'ensemble des acteurs se mobilisent dans l'intérêt supérieur de l'enfant,

Une organisation par axes de travail